

**La MRC de Portneuf amorce officiellement la mise en œuvre
d'un plan d'action important pour les secteurs agricole et agroalimentaire**

Cap-Santé, le 12 février 2026. – Hier se sont réunis des élus du conseil des représentants de la MRC de Portneuf ainsi que plusieurs partenaires ayant contribué à l'élaboration du Plan de développement du territoire et des activités bioalimentaires (PDTAB) de la MRC. Cette rencontre marque le début officiel de la mise en œuvre de cet important plan pour le développement agricole et agroalimentaire de la MRC de Portneuf.

Le PDTAB avait été adopté le 17 septembre 2025 par le conseil des représentants de la MRC de Portneuf. En plus de fournir des pistes de réflexion aux nombreux enjeux et défis auxquels les milieux agricole et agroalimentaire sont confrontés, ce Plan permet aux décideurs d'identifier les occasions concrètes à saisir pour poursuivre la croissance du secteur bioalimentaire portneuvois. Le PDTAB constitue une importante mise à jour du Plan de développement de la zone agricole qui avait été adopté par la MRC en 2016.

Une leader de la région de la Capitale-Nationale

Le Plan s'appuie sur une vision stratégique résolument tournée vers l'avenir. La volonté exprimée et partagée par l'ensemble des acteurs du Plan est que la MRC de Portneuf soit reconnue, en 2040, au-delà de ses frontières pour la renommée de ses entreprises bioalimentaires et la qualité exceptionnelle des produits de son terroir. La MRC a tout le potentiel requis pour devenir une leader incontestée de la région de la Capitale-Nationale dans le secteur bioalimentaire, et elle entend l'utiliser. C'est grâce à son important réseau de producteurs qui pratiquent une agriculture diversifiée, durable, prospère et innovante qu'elle pourra y arriver. Pour ce faire, l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeurs coopéreront étroitement au rayonnement du secteur bioalimentaire et contribueront au développement d'un territoire dynamique capable de nourrir sa population et ses institutions de façon pérenne.

Faits saillants

Le Plan se décline en 5 orientations précises pour lesquelles 12 objectifs ont été identifiés, de même que 52 actions concrètes pour atteindre ceux-ci. Les orientations sont les suivantes :

- Favoriser le développement du secteur bioalimentaire et en assurer la pérennité;
- Diversifier les activités bioalimentaires;
- Maintenir et bonifier la notoriété du nom « Portneuf » par le rayonnement de son secteur bioalimentaire;
- Générer des impacts sociaux et environnementaux positifs pour le secteur bioalimentaire et la population;
- Maintenir et soutenir la concertation du secteur bioalimentaire portneuvois.

Soulignons aussi qu'un nouveau comité a récemment été formé. Il sera responsable d'assurer la mise en œuvre du Plan, d'en faire le suivi et de voir à l'évaluation des retombées des activités prévues. Ce comité est composé d'élus et de membres du personnel de la MRC de Portneuf ainsi que de représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), du Comité consultatif agricole de la MRC de Portneuf, de l'UPA de Portneuf, de la fédération de l'UPA et de la Table de concertation agroalimentaire de Portneuf.

Le Plan de développement du territoire et des activités bioalimentaires est disponible sur le [site Internet de la MRC de Portneuf](#). Le [bilan du Plan de développement de la zone agricole](#) (PDZA) qui avait été adopté en 2016, et dont le PDTAB s'est inspiré dans la continuité, est aussi disponible.

Citations

« Je me réjouis de ce nouveau Plan, qui servira de boussole pour stimuler le développement du secteur bioalimentaire portneuvois et à valoriser notre savoir-faire aux quatre coins de la province. Portneuf, c'est le garde-manger de la Capitale-Nationale, et nous disposons d'atouts indéniables pour contribuer de façon significative à l'autonomie alimentaire du Québec. Je félicite et remercie tous ceux et celles qui ont pris part à l'élaboration de cette vision stratégique renouvelée, pensée pour les générations actuelles et futures. », M. Vincent Caron, député de Portneuf.

« Portneuf se distingue par sa forte vocation agricole, regroupant à elle seule plus de 40 % des producteurs de la région de la Capitale-Nationale. Dans ce contexte, l'actualisation et l'adoption par la MRC d'un plan qui orchestre et soutient le développement du territoire s'imposaient. Je suis particulièrement fier de ce Plan de développement du territoire et des activités bioalimentaires puisqu'il nous donne le levier et les outils nécessaires pour poursuivre la croissance de notre territoire. Je félicite tous ceux et celles qui ont collaboré à son élaboration et je les remercie d'avoir à cœur la vitalité agricole, agroalimentaire et économique de la région de Portneuf. Je remercie aussi tous ceux et celles qui contribueront à sa mise en œuvre. », M. Mario Alain, préfet de la MRC de Portneuf et maire de la Ville de Portneuf.

De précieux partenaires

La MRC de Portneuf remercie le MAPAQ pour sa contribution financière à l'élaboration du Plan de développement du territoire et des activités bioalimentaires dans le cadre du Programme de développement territorial et sectoriel 2023-2026. Soulignons aussi que le Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) a contribué financièrement au projet.

De plus, la MRC salue l'apport stratégique de la firme JMP Consultants qui l'a accompagnée dans le projet d'élaboration du PDTAB. Enfin, la MRC remercie les membres des comités qui ont été au cœur de la démarche ainsi que tous ceux et celles qui ont participé aux assemblées de consultation : élus, membres du personnel de la MRC de Portneuf, producteurs agricoles, entreprises agroalimentaires, intervenants du secteur bioalimentaire, citoyens, etc.

À propos du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN)

Rappelons que le FRCN a été créé en vertu de la Loi accordant le statut de capitale nationale à la Ville de Québec et augmentant à ce titre son autonomie et ses pouvoirs. Pour 2025-2026, la Municipalité régionale de comté de Portneuf dispose d'une enveloppe de 1 656 186 \$ provenant du Secrétariat à la Capitale-Nationale afin de soutenir financièrement des projets dont les retombées sont considérables sur le territoire.

À propos de la MRC de Portneuf

La MRC de Portneuf est un organisme de concertation régionale composé de 18 municipalités locales et de 3 territoires non organisés regroupant plus de 58 000 citoyens sur une superficie de 4 095 km². Elle intervient dans la planification, l'aménagement et le développement de son territoire et ses différentes interventions contribuent à l'occupation dynamique et cohérente de celui-ci.

Annexe : Faits saillants du Plan de développement du territoire et des activités bioalimentaires de la MRC de Portneuf.

Source :

Mme Andrée-Anne Béland
Agente de développement régional
MRC de Portneuf
Tél. : 418 285-3744, poste 227
andree-anne.beland@mrc-portneuf.qc.ca